



Doc. 13743
20 avril 2015

Budget et priorités du Conseil de l'Europe pour l'exercice biennal 2016-2017

Amendement¹ n° 1

Dans le projet d'avis, après le paragraphe 14, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée considère que le Conseil de l'Europe devrait accroître son rôle en s'attaquant, au niveau paneuropéen, aux défis relatifs aux droits de l'homme et à la cohésion sociale liés à la gestion des flux migratoires, incluant les réfugiés et les demandeurs d'asile et les migrants en situation irrégulière. L'Assemblée déplore qu'il n'existe pas de comité spécifique du côté intergouvernemental de l'Organisation qui soit chargé de ces questions. La création d'un organe de ce type permettrait la mise en place d'une action à la fois renforcée et coordonnée, et assurerait une plus grande efficacité dans ce domaine.»

Déposé par:

MARIANI Thierry, France, PPE/DC
FOURNIER Bernard, France, PPE/DC
HÜBINGER Anette, Allemagne, PPE/DC
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
VERDUCCI Francesco, Italie, SOC

1. 2015 - Deuxième partie de session

